

savigné-sur-lathan

Initiation aux loisirs créatifs en milieu rural

L'atelier itinérant de Didier Guittet propose une initiation aux loisirs créatifs. En milieu rural les clubs de loisirs ou ateliers ne sont guère légions,

afin de faire partager sa passion, Didier Guittet a donc créé cet atelier qui permet sans connaissance et compétence particulière de s'initier à la

peinture décorative, la décoration d'objet, de bougies, de moulage. Il fait découvrir la technique du fond marbré à l'éponge, avec application de

vernis craquelé et la réalisation de motifs, la technique du serviettage et la fabrication de bougies. Les supports bois sont employés pour la réalisation de plumiers, pupitres, cadre de photos, etc. L'atelier itinérant fournit le matériel nécessaire à l'activité. Ce lundi après-midi, l'atelier a débuté avec deux personnes, mise en peinture d'un plumier avec la technique du fond marbré. A l'issue de la création de l'objet, le stagiaire repart avec celui-ci. L'atelier passera une fois par mois et ne peut recevoir que 10 personnes à la fois. Il est donc recommandé de s'inscrire.



Les deux stagiaires suivent à la lettre les explications de Didier Guittet pour la création de leur objet.

L'Atelier Itinérant Didier Guittet : tél. 06.09.28.66.96 email : atelier.itinerant@orange.fr. Tarifs : 20 € TTC/l'atelier par personne. 5^e atelier : 15 €. Une carte de fidélité est remise lors du premier atelier.

souvigné

Comptes administratifs et vote des subventions

Le conseil municipal de Souvigné s'est réuni récemment en mairie, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Vote des subventions

Pour un montant de 10.460 € réparti comme suit : CCAS : 2.000 € - Comité des Fêtes, Cool Car, APE, Étoile sportive, 500 € chacun - Pataclou : 300 € - ADMR : 250 € - Acse, CLV Kids, Aux arts etc. : 200 € chacun - Tourisme Vert : 170 € - Amicale souvignaise, Musique de Saint-Paterne, Compagnie à deux balles, Rando-sabots, Théâtre : 150 € chacun - APE Collège et AFM : 100 € chacun - Anciens combattants : 50 € - SPA : 40 € - Une subvention excep-

tionnelle pour le voyage scolaire est attribuée à hauteur de 1.100 euros.

Habitus : vote d'une subvention de 3.000 € pour les accueils pendant les vacances scolaires. Les accueils du mercredi sont suspendus.

Comptes administratifs 2008

Budget communal : faisant ressortir un excédent de fonctionnement cumulé de 96.615,02 € et un déficit d'investissement cumulé de 81,48 €. Affectation des résultats au compte 1068 : 49.258,48 €. Article 001 déficit : 81,48 € et article 002 excédent : 47.356,54 €.

Budget assainissement : faisant ressortir un excédent d'explo-

tation cumulé de 28.083,93 € et un excédent d'investissement de 62.618,72 € en report à nouveau.

Budget eau : faisant ressortir un excédent d'exploitation cumulé de 9.728,70 € et un excédent d'investissement cumulé de 6.272,50 € en report à nouveau.

Budget CCAS : faisant ressortir un excédent de fonctionnement cumulé de 2.071,08 € en report à nouveau.

Budget logements sociaux : faisant ressortir un excédent de fonctionnement cumulé de 11.778,24 € et un déficit d'investissement cumulé de 5.861,03 €. Affectation des résultats au compte 1068 : 5.861,03 €. Article 001 déficit :

5.861,03 €. Article 002 excédent : 5.917,21 €.

Demandes de dégrèvement eau potable

Un dégrèvement est accordé à M. Métayer, locataire d'un logement communal victime d'une fuite liée à la vétusté de l'installation dont la commune est propriétaire. Les dégrèvements privés sont refusés.

Zac

Mme le maire, Martine Chaigneau, est autorisée à signer le protocole qui définit les modalités de collaboration entre Val Touraine Habitat, aménageur, et la commune en vue d'aboutir à la signature du traité de concession de la future Zac.

marray

Au conseil : arrivée d'un commerçant bio

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Marie-Laure Meyer, maire, a au cours de ses deux dernières réunions, examiné les dossiers suivants :

- Il a créé et vote une nouvelle commission intitulée « Associations ».
- Il a accepté de demander une participation financière aux communes extérieures à la communauté de communes Racan pour des prestations de services.
- Il a approuvé la nomination d'un nouveau régisseur titulaire pour la bibliothèque municipale.
- Il a pris un arrêté municipal

interdisant la circulation et le stationnement place de la Poste, rue du Commerce et rue du Pommier-Vert pour le passage de la Roue tourangelle, dimanche 22 mars.

- Il a fixé les tarifs de location en euros du petit mobilier.
- Il a procédé à une estimation des prévisions de travaux pour 2009.
- Il a accepté le principe que le Club des Marraysiens dispose de la Maison pour tous quand il le désire.
- Il a voté la venue, dans le village, d'un boulanger bio pour la reprise de la boulangerie, de l'épicerie, du bar et du point Poste.

neuvy-le-roi

Le théâtre fait un tabac



L'association Amitié Solidarité Bajesti-Neuvy a rempli la salle Armand-Moisant ce samedi 7 mars, lors de la soirée théâtrale. « Les Grands-mères en minijupes » présenté par les enfants a ravi le public avant que « Je vais tout vous expliquer » parachève la soirée sous des tonnerres d'applaudissements. La troupe Jeunesse Rurale de Channay-sur-Lathan a démontré à tous que le nord de la Touraine avec ses associations locales renferme des trésors de culture et d'amitiés.

couesmes

> **MAIRIE.** Le secrétariat de mairie sera ouvert jeudi de 14 h 30 à 16 h 30 et fermé le matin.

touraine-nord-ouest

> **PROJET VÉLO.** Le club Saint-Cyr Tours 37 cyclisme propose d'ouvrir, sur Ambillou, Cléré-les-Pins, Mazières-de-Touraine, Savigné-sur-Lathan et Souvigné une école de vélo pour filles et garçons âgés de 7 ans minimum. Cours le mercredi 14 h 30. Il sera éventuellement prêté un vélo à ceux qui en seront non pourvus. Lieu de rassemblement à définir. Cléré-les-Pins semble le point géographique le mieux adapté. Correspondant du club : Jean-Claude Morillas, 10 bis, rue des Écoles, à Ambillou, tél. 02.47.52.43.22 ou 06.16.95.53.20.

savigné-sur-lathan



Le stationnement se fera en quinconce.

La rue François-II en sens unique

A compter de début avril, la rue François-II deviendra une voie à sens unique. Le sens de la circulation se fera de la route venant de Rillé vers la place Jacques-du-Bellay, conformément au dernier conseil municipal. Le stationnement se fera en quinconce afin de ralentir les automobilistes trop impétueux sur l'accélérateur. Il est rappelé que la vitesse en centre bourg est de 30 km/heure.

sonzay

> **RENAISSANCE BOULISTE.** Le repas de la boule de fort est fixé au 15 mars, 13 h à la Société. Réservation obligatoire. Paiement à réservation : tél. 02.47.24.51.18 ou 02.47.24.75.68.

Correspondants NR

Canton de Neuvy-le-Roi

- Jean-Claude Castagna, tél. 06.08.10.11.17.
Courriel : jcc@a3pr.net
- Thierry Doussain, tél. 02.47.24.47.62 ou 06.84.78.01.57.
Courriel : moiijhd@hotmail.com

Canton de Château-la-Vallière

Marie-Christine Naulet, tél. 09.71.51.26.90.
Courriel : mcnaulet-corr37@orange.fr

Canton de Neullé-Pont-Pierre

- Michel Bellanger, tél. 02.47.56.60.53 ou 06.12.52.16.42.
Courriel : mbellanger@orange.fr
- Jean-Marie Renou, tél. 02.47.24.35.30.

Celles - Saint-Roch

Saint-Antoine-du-Rocher François Baudouin, tél. 06.09.74.32.63.
Courriel : bdnfrancois@hotmail.com